



Transport de de drogue sans le savoir

Par **sweety**, le **07/02/2012 à 22:56**

Bonjour,

Mon cousin et sa femme sont parti en Espagne et ce sont fait arrêter par la police avec un paquet que leur avaient confié avec de la drogue et actuellement ils sont emprisonné la bas. Que va t il se passer pour eux ? Peut on les faire rapatrié en France et est ce qu'ils encourent a une peine d'emprisonnement?

Merci de vos réponses

Cdt

Par **amajuris**, le **08/02/2012 à 13:40**

bjr,

il faudrait poser la question à un site juridique espagnol ou à une personne connaissant le droit espagnol.

je pense qu'ils vont rester en espagne le temps de l'enquête et ensuite selon les conclusions de l'enquête, ils passeront ou pas devant un tribunal espagnol.

selon leur degré d'implication, la peine d'emprisonnement n'est pas exclue.

ont-ils des antécédents judiciaires ?

cdt

Par **sweety**, le **08/02/2012** à **21:20**

Merci pour votre réponse,il n'ont aucun antécédent juridique

cdt